



Intitulé de l'action

PRATIQUES ET POSTURES D'ACCOMPAGNEMENT EN MISSION LOCALE A L'EPREUVE DES NOUVEAUX CADRES D'INTERVENTION

Finalités de l'action

Accompagner les équipes en charge de l'accompagnement des jeunes à conscientiser les pratiques et les défendre.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Contribuer à la professionnalisation** dans un contexte de changement, construire les fondements d'une pratique commune, conjointement salutaires au conseiller, à l'équipe et au jeune.
- **S'approprier des repères méthodologiques et posturaux** dans l'exercice de sa fonction : aider chacun à concevoir des outils d'accompagnement utiles aux personnes.
- **Développer une pratique réflexive** sur son identité professionnelle, sa pratique ; son rapport à l'institution et au changement et enfin sur la dynamique des relations entre les acteurs.
- **Valoriser son travail et celui de l'équipe**, être confiant sur son rôle d'accompagnement positif en fonction de ses propres besoins et de la réorganisation générale.

Public concerné

Conseillères et chargées d'animation de la Mission Locale du Bergeracois.

Prérequis à l'entrée en formation

Avoir une pratique professionnelle de l'accompagnement des jeunes et ne pas assurer une posture d'encadrement.

Durée, Dates et lieux

- 4 journées de formation.
- En groupe les 26 et 27 septembre 2024 puis 14 et 15 novembre 2024.
- La structure permettra à chaque participant de se consacrer 1 journée au travail à réaliser en fonction des projets d'intersession.
- Au sein des locaux de la Mission Locale.

Evaluation et suivi de la prestation

- Questionnaire initial et final de positionnement
- Evaluation à chaud en fin de formation
- Puis sont adressé à la structure les documents suivants :
 - Bilan final de la formation
 - Attestations de formations et de présence individuelles

**Accessibilité aux
personnes en
situation de
handicap**

Conformément à la réglementation (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées/articles D.5211-1 et suivants du code du travail). L'organisme de formation CIBC Sud Aquitaine peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations. Pour mettre en place les aménagements souhaités liés à votre situation de handicap, contactez une de nos Référentes Handicap CIBC Sud Aquitaine : hassiba.guellab@cibcsudaquaine.net (05.59.27.39.69)

Coordonnées des contacts

- Formateur
- Resp. Pédagogique
- Référent Administratif

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Directrice du CIBC SA Cathy BORDIS, cathy.bordis@cibcsudaquaine.net

FORMATRICE :

MARIE HELENE DOUBLET, marie.helene.doulet@cibcsudaquaine.net

REFERENTE ADMINISTRATIF :

Morgane BOUMERA, morgane.boumera@cibcsudaquaine.net (05.59.27.39.69)

**FI
NAN
CE
MENT**

Prise en charge par l'employeur

